



**MODALITES DE REALISATION D'UN PRELEVEMENT
D'URINE CHEZ L'ADULTE
POUR EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE (E.C.B.U)**

1 - Des pots stériles sont disponibles au laboratoire et permettent le recueil des urines. Ce pot ne doit être ouvert qu'au moment du prélèvement pas avant.

2 - Le prélèvement doit être pratiqué avant tout traitement antibiotique.

3 - Un lavage soigneux à l'eau et au savon des organes génitaux externes, d'avant en arrière, doit être pratiqué avant le prélèvement des urines.

4 - Les premières gouttes d'urines sont éliminées, présenter alors le pot sous le jet urinaire en récoltant le milieu du jet.

5 - Refermer aussitôt le pot contenant les urines et donner rapidement au personnel du laboratoire.

6- Si le prélèvement d'urines a lieu à domicile, il est impératif qu'il soit conservé et transporté à +4°C. L'acheminement au laboratoire doit se faire dans l'heure qui suit le prélèvement.